



QUARTIER KUNST  
WIJK DES ARTS  
2030



## Communiqué de presse

### Concours d'idées pour un réaménagement de la place du Musée.

#### **Le contexte.**

La place du Musée a été réaménagée en 1984 à l'occasion de la création par l'architecte Roger Bastin du Musée d'Art moderne qui occupe entièrement le sous-sol de la place. Celle-ci est trouée en son centre par un puits de lumière.

Constatation : Au cœur du Mont des Arts, cette place, une des plus belles de Bruxelles, ne « fonctionne » pas comme lieu de rencontres ou d'activités. Elle possède pourtant des atouts importants, tels que la beauté de son architecture et des nombreuses statues qui la décorent, ainsi que son environnement culturel de haute qualité et son calme.

Les associations Quartier des Arts et Mont des Arts ont dès lors organisé un concours d'idées qui doit mener à un réaménagement convivial de la place et aussi à un débat sur le rôle et l'impact d'un espace de qualité à cet endroit.

#### **Le concours d'idées.**

Les deux associations ont mis en concurrence **4 bureaux d'architectes** connaissant bien le contexte bruxellois. Il s'agit de :

- Art and Build,
- Bureau Bas Smets,
- JNC International,
- MSA.

Chaque bureau a reçu un **dossier** très complet composé par l'architecte Laurent Boucquéau et comprenant une étude historique des lieux, les plans et notamment ceux du sous-sol entièrement occupé, de façade à façade, par le musée. Il est à noter que si le sous-sol, et donc les locaux du musée, appartient à l'État fédéral et est donc géré par la Régie des Bâtiments, la rue du Musée est propriété de la Ville de Bruxelles.

Le **jury** était composé de représentants des autorités de la Région et de la Ville, ainsi que des administrations compétentes, et d'experts indépendants. Les riverains immédiats ont également participé à ce jury ainsi qu'un représentant du Quartier des Arts et du Mont des Arts.

Voici la liste des membres du jury :

#### **Présidents du Jury / Maîtres d'Ouvrage :**

Michel Van Roye

Asbl. Quartier des Arts

Marie-Laure Roggemans

Asbl. Mont des Arts

### **Membres du Jury invités :**

Représentée par Th. Wauters.	Betty Waknine	Urban Brussels
Thierry Wauters		Urban Brussels
Régis Hespel		Expert indépendant
Laurent Busine		Expert indépendant
Laurence D. Flachon		Chapelle Protestante
Sara Lammens		KBR
Isabelle Vanhoonacker		MRBAB
Maarten Lousbergh		MRBAB

Le **périmètre** du concours est le suivant : toute la place, de façade à façade, la rue du Musée jusqu'à l'arcade donnant sur la place Royale, la petite rue du Musée et l'espace alentours jusqu'au Calder.

Les **critères d'évaluation**, énoncés par ordre décroissants d'importance, ont été les suivants :

- Urbanisme et architecture : Le jury a apprécié l'ensemble des plus-values que les projets apportent à leur environnement, les qualités conceptuelles, architecturales, spatiales et paysagères générales exemplaires des projets ainsi que leur intégration dans le contexte urbain et patrimonial.
- Performance et fonctionnalité : Le jury a apprécié la performance et la fonctionnalité des propositions en fonction des objectifs de fonctionnement notamment en matière de gestion de flux, d'organisation spatiale des activités, de gestion de la sécurité, de la salubrité et de la circulation, de visibilité, de connexion ou d'activation. Le jury a apprécié la façon dont les propositions ont intégré les contraintes techniques de la situation existante notamment en ce qui concerne le puits de lumière, les contraintes structurelles, les techniques et impétrants, le socle de la statue de Charles de Lorraine, la cour anglaise.
- Convivialité : Le jury a apprécié les qualités relationnelles humaines générées par le projet ainsi que les réponses que le projet a apporté aux attentes des riverains.
- Durabilité : Le jury a apprécié la possibilité d'adapter l'aménagement à des besoins qui sont susceptibles d'évoluer dans le temps, à court, moyen et long terme. Du point de vue de la durabilité, le jury a apprécié l'intelligence de la proposition en ce qu'elle permet de réduire dès le départ les besoins et limite le recours à des technologies complexes et coûteuses. Du point de vue environnemental, le jury a apprécié les choix des matériaux, des techniques constructives et des équipements respectueux de l'environnement dans leurs cycles de production et leur fonctionnement.

### **Conclusions**

Le Quartier des Arts et le Mont des Arts, en raison de leur composition et de leurs actions, sont des acteurs de terrain incontournables qui mettent leur expertise au service du bon développement du quartier.

Dans ce sens, en organisant ce concours d'idées, les deux associations ont voulu contribuer au futur cahier des charges d'un réaménagement de l'ensemble de la place par les pouvoirs publics concernés en mettant en évidence les principales problématiques à résoudre qui sont celles du puits de lumière et de la cour anglaise des Musées Royaux des Beaux-Arts, des entrées du palais de Charles de Lorraine et de l'église protestante de Bruxelles, de la déclivité de la place et du ripage du socle de la statue de Charles de Lorraine et son lien avec le Calder.

Les réponses apportées par les 4 bureaux d'architectes, qui sont riches et inventives, sont excellentes et susceptibles de provoquer une décision et de bons choix par les autorités publiques en charge des lieux.

Tous renseignements : [michel.vanroye@gmail.com](mailto:michel.vanroye@gmail.com), GSM : 0475 44 81 81